

# Fiche Thématique

## Territoires, comment optimiser la gestion des déchets de vos entreprises ?



En région Grand Est, les DAE (Déchets d'Activités Economiques) représentent plus de 5 millions de tonnes annuelles et les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) près de 3 millions de tonnes. Les DAE collectés et traités par le service public des collectivités représentent environ 10% du gisement total des DAE du Grand Est. Ils constituent la part des DAE « assimilés » aux déchets ménagers.

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets du Grand Est définit un objectif de valorisation des DAE de 70% en 2025 (contre 62% estimés en 2014) et une diminution de 32% des quantités de DAE enfouis en 2025 par rapport à 2015.

### Pourquoi agir ?

- Parce que les déchets des collectivités et des entreprises sont une seule et même ressource
- Pour mieux connaître les flux de DAE de son territoire et notamment la part des DAE collectée par le service public (déchets assimilés)
- Pour réduire le gisement de DAE et augmenter leur valorisation
- Pour renforcer les liens entre la collectivité et les acteurs économiques
- Pour développer l'attractivité du territoire en proposant aux acteurs économiques des services adaptés à leurs besoins et économiquement intéressants dans un contexte d'augmentation de la TGAP sur l'enfouissement et l'incinération.

### Comment agir ?

- En réalisant un diagnostic sur le territoire
- En construisant puis en engageant un plan d'action en partenariat avec les acteurs locaux de gestion de déchets et les représentants économiques (CCI, CMA,...), pour mieux réduire et mieux gérer ces flux de déchets (d'autres outils d'accompagnement permettront le suivi ultérieur des actions engagées)

### Objectifs à 3 ans

Identifier les flux de DAE, les moyens de collecte et de gestion sur le territoire et sur les territoires limitrophes ainsi que les synergies possibles avec la gestion des DMA.

Identifier les pistes d'amélioration en termes de prévention (voir la fiche sur l'EIT par exemple), de réutilisation/réemploi, de tri 5 flux et de meilleure valorisation.

Dimensionner les besoins en terme de nouveaux moyens de collecte, de gestion et de valorisation.

Expérimenter de nouveaux modèles économiques pour réduire et mieux valoriser les DAE.

## Cadrage ADEME

Rappel du cadre attendu pour répondre à Accélérateur de transitions :

- Sur la thématique : temps dédié ½ à 1 Equivalent Temps Plein (1 seule personne) en fonction de l'organisation interne de la collectivité sur le pilotage des référentiels Cit'ergie et économie circulaire
- Association indispensable de l'ADEME au recrutement
- Aucune mission répondant à des attentes réglementaires ou à du développement économique pur ne pourra être traité par cette personne.

## Missions

- Piloter la démarche « diagnostic »: selon la taille de la collectivité et le nombre d'entreprises du territoire, cette phase pourra faire l'objet d'un accompagnement spécifique par un bureau d'études (cahier des charges disponible auprès de l'ADEME)
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions partagé par les acteurs, précisant les moyens nécessaires pour atteindre des objectifs clairement identifiés
- Partager le plan d'action et les besoins en terme d'accompagnement avec les partenaires ADEME / Région / CCI / CMA / DREAL / Agence de l'eau /... et autres institutions
- Suivre les actions et les dossiers de demande d'aide qui en découlent le cas échéant
- Faire la promotion de la démarche et valoriser les actions engagées

## Livrables spécifiques (hors CR de réunion, rapport annuel)

- Cartographie des flux
- Liste des enjeux communs à plusieurs acteurs économiques
- Plan d'action détaillé et tableau de suivi des indicateurs
- Demandes d'aides spécifiques le cas échéant

## Gouvernance et cadre de travail attendu

Si le poste est dédié à cette thématique, le(la) chargé(e) de mission sera intégré(e) au service environnement ou développement économique de la collectivité. Un élu référent sera désigné. Le chargé de mission sera en lien direct avec cet élu.

Sinon, le poste pourra être rattaché à la direction des services, ou – a minima – il sera rédigé une lettre de mission cadrant le travail transversal d'animation et de coordination Climat-Air-Energie-Economie Circulaire, nécessaire au pilotage du référentiel de transition écologique (Cit'ergie et Economie Circulaire).

## Outils et réseaux mis à disposition

L'ADEME et la Région Grand Est animent un groupe de travail spécifique sur l'optimisation de la gestion des DAE. Les collectivités et/ou acteurs économiques engagés dans cette démarche « accélérateur de transitions » devront être intégrés à ce groupe pour échanger sur les bonnes pratiques, les moyens d'accompagnement, les facteurs d'échec et de réussite de leur propre démarche.

## Autres ressources disponibles

- Observatoire sur les déchets : <https://www.sinoe.org/>
- Fiches OPTIGEDE (exemples à suivre) : <https://www.optigede.ademe.fr>
- Annuaire des prestataires de la transition écologique et énergétique du Grand Est PrestaVert : <https://www.collectif-grandest.org/prestataire/>